
Budget de la Sécurité sociale
Une adoption, fruit d'une concertation et d'un compromis

L'Assemblée nationale a adopté ce soir le projet de loi de financement de la sécurité sociale, en deuxième lecture. La navette va donc se poursuivre au Sénat sur ce texte avant un vote définitif.

Ce vote est loin d'être anodin pour moi : **c'est la première fois depuis 2017 que j'apporte mon soutien à un texte budgétaire.**

Député de terrain, j'ai pu constater ces derniers jours que les remontées de la part des administrés sont unanimes ou presque : **il faut mettre fin à l'instabilité politique et budgétaire qui n'a que trop duré et qui épouse nos concitoyens.** Nous avons besoin d'un budget et devons œuvrer dans ce sens.

Je tiens à saluer la méthode employée par le Premier Ministre. Étant opposé à l'utilisation de l'article 49 alinéa 3, **j'ai toujours plaidé pour que le Parlement puisse débattre, s'exprimer, et voter.**

Ce budget de la Sécurité sociale n'est certainement pas parfait. Je ne suis pas d'accord avec toutes les dispositions. **Mais c'est un budget de compromis**, auquel nous avons toutes et tous contribué durant les longues semaines d'examen en commission puis en séance publique.

Cette mouture finale est bien meilleure que la version initiale : suppression du gel des prestations sociales pour protéger les retraites et les ménages modestes dans le contexte d'inflation ; suspension de la réforme des retraites, contre laquelle je me suis toujours battu ; ou encore la suppression du doublement des franchises médicales.

Sans majorité absolue à l'Assemblée nationale, **plusieurs groupes parlementaires ont ainsi décidé en responsabilité de défendre leurs propositions**, article par article, en respectant la sensibilité des uns et des autres.

Cette méthode de concertation au sein du Parlement a donc porté ses fruits, face à des groupes parlementaires qui ne défendent que la destitution du Président ou la dissolution. Ce faisant, **ils alimentent le chaos et l'inquiétude** dans l'unique perspective de prise du pouvoir.

C'est donc une victoire du parlementarisme, face à des peurs agitées, qui n'ont d'autre but que de fragmenter un peu plus la société.

Néanmoins, cette adoption et cette méthode restent fragiles **et je ne souffre d'aucun triomphalisme en la matière**. Je continuerai à faire mon boulot, du mieux que je peux, dans l'intérêt de mes concitoyens.

Paul MOLAC